

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1304

présenté par

M. Monnet, Mme Lebon, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor, M. Chassaigne, Mme Faucillon,
Mme K/Bidi, M. Lecoq, M. Maillot, M. Maurel, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot,
M. Rimane, M. Sansu et M. Tjibaou

ARTICLE 13

Supprimer l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement contestent l'orientation portée par l'article 13 qui favorise, pour l'ACOSS, le recours à des emprunts « sur des marchés plus profonds et plus diversifiés ».